

La fusion Prodis, SNDTP et Camulc approche

Les trois syndicats seront définitivement réunis sous un nom commun après leurs assemblées générales respectives de l'automne.

PAGE 2

Records et inflation pour les festivals musicaux

L'été a offert des fréquentations record qui masquent une équation économique désormais difficile avec l'inflation persistante.

PAGE 2



PANARTISTIC

In et Off font leur bilan

À Avignon, le festival Off, qui doit affiner son analyse, a connu une croissance inédite de la billetterie. Le In, très fréquenté, n'atteindra pas l'équilibre, inflation oblige. PAGE 5

Paul Rondin : « Le spectacle vivant à la Cité internationale de la langue française » PAGE 6

Archives - Documentaire

1 SEP. 2023

NOUVELLE FORMULE

La lettre du spectacle

BIMENSUELLE
N°543

8 septembre 2023

L'INFORMATION DES PROFESSIONNELS DU SPECTACLE VIVANT

Le spectacle vivant s'inquiète du concours financier des collectivités territoriales

Une petite musique s'est installée : les collectivités vont serrer la vis « culture ». Une étude dément l'affirmation, mais des tensions apparaissent.

Le spectacle vivant frémît à l'idée de voir les financements des collectivités se réduire à l'aube de leurs débats d'orientations budgétaires, guidés par l'inflation, la hausse de la masse salariale et la promesse de ne pas augmenter les impôts locaux. Le tout alors que l'issue du projet de loi de finances ne laisse guère de doute sur les dotations aux collectivités. Le sujet est d'autant plus *touchy* que leur soutien à la filière est « *considérable* », souligne la Cour des comptes : « *près des trois quarts des financements du spectacle vivant* » venant essentiellement des communes et intercommunalités. Sur le terrain, des exemples nombreux de saisons raccourcies ou de tournées compressées (*lire page 3*) alimentent l'inquiétude. Les débats d'Avignon s'en sont ému. À juste titre ? Le rapport de l'Observatoire des politiques culturelles (*lire l'encadré*) n'a pas dissipé les craintes. Pourtant, tempère Laurent Lafon, président de la Commission culture, de

l'éducation et de la communication du Sénat, « *les chiffres de l'Observatoire – et même sur un échantillon partiel – renvoient à une impression que j'ai : il n'y a pas de baisse massive des dépenses culturelles, et c'est tant mieux.* » Présentés en juillet, ces données montrent une forme de stabilité des financements, et peu d'impact de la crise énergétique pour, en grande majorité, un effort budgétaire demandé à la culture qui n'a pas changé.

« *Cette étude tempère l'inquiétude* », reconnaît Frédéric Hocquard, président de la Fédération nationale des collectivités pour la culture (FNCC), et adjoint à la maire de Paris. Sa fédération avait pris les devants, à la rentrée 2022, avec une réunion spéciale intitulée : « *Comment se battre dans sa collectivité pour obtenir le meilleur budget de la culture* ». Résultat,

« *il y a eu une mobilisation qui fait que ce n'est pas ce qui s'est produit.* » Un « *combat de tous les instants* », relance-t-il, quand les dépenses augmentent et les recettes rétrécissent. « *Tant qu'on n'aura pas réglé ça, on continuera à être dans cette tension* », ajoute Frédéric Hocquard qui plaide pour une pérennisation des fonds à l'instar de la politique du livre.

L'effort sur les artistes

Les tensions sont là, reconnaît Christophe Bennet, président de la Fédération nationale des associations de directeurs et directrices des affaires culturelles (Fnadac). « *Malgré les circonstances difficiles, les élus essaient de limiter la casse. C'est la traduction budgétaire.* » Celle qu'on voit dans les statistiques. Mais les équipes ont une autre réalité : « *Avec un budget sanctuarisé, on*

les met en pression, car le coût de fonctionnement compose avec d'autres réalités. » Comme l'inflation. « *Et cela peut se répercuter sur la qualité des achats artistiques.* » Le bâton est transféré des élus aux équipes puis aux compagnies. En bout de chaîne, « *c'est l'artiste qui a du mal à vendre son spectacle 4, 5, ou 6 fois, d'autant que l'offre est hyper abondante.* » Les salles s'orientent alors vers des artistes « *sûrs* », pour équilibrer leur budget. Le cercle vicieux s'installe.

Une autre répartition

Emmanuelle Gourvitch, coprésidente du SYNAVI, pointe « *la répartition des moyens : quand beaucoup d'argent est mis sur l'attractivité territoriale, cela rentre dans les budgets culture, mais ne soutient pas la création.* » Son syndicat (*lire page 9*) regrette que « *les compagnies soient les variables d'ajustement des budgets culture* » et veut que soit posée « *la question d'un projet artistique durable sur un territoire.* » Sur les budgets, le sénateur Lafon se dit « *vigilant* », comme sa commission l'a été « *pour les festivals d'été* » (*lire page 2*). Il veillera sur la loi de Finances, dit-il, afin qu'elle « *ne mette pas en difficulté le financement des collectivités, et donc celui du spectacle vivant.* » ●

Stabilité des budgets votés entre 2022 et 2023

L'étude de l'Observatoire des politiques culturelles, présentée en juillet, analyse 179 questionnaires réalisés auprès de directeurs des affaires culturelles (Régions, Départements, grandes Villes, Intercommunalités et métropoles). Elle révèle une stabilité des budgets culturels de fonctionnement (hors salaires) pour 43% des répondants, entre 2022 et 2023. 38% ont observé une hausse légère et 19% une baisse (dont 5% supérieurs à 10%). Pour 78% de ces grandes collectivités, il n'y a « *pas eu de diminution de l'offre culturelle* » suite à la crise énergétique en 2022 et 2023. Chez 68% des sondés, l'effort budgétaire en 2023 est « *identique* » à celui de 2022. Il est parfois même moins important (15%).

Jérôme Vallette